

Retrouvez ces pages
avec les liens à cliquer
sur notre site internet :
www.lalpe.com

En montagne, les métiers de la restauration
peuvent prendre de la hauteur...
Comme le montre le jeune chef savoyard
Jean Sulpice à Val Thorens, avec une étoile
au guide Michelin. Un article à lire
dans le numéro 45 de *L'Alpe*.



L'observatoire des métiers de montagne

Situé à Chambéry, cet organisme possède un site Internet très riche, qui renvoie sur les fiches métiers de l'Onisep et sur de nombreux sites liés à l'emploi, aux formations, aux métiers, etc. On y trouve aussi des dossiers consacrés aux divers secteurs et un annuaire des professionnels avec des liens thématiques (adresses utiles généralistes, établissements de formation, sites spécialisés montagne). Enfin, le programme du prochain festival des métiers (18 au 21 novembre 2010) y sera disponible vers la fin septembre.
www.metiersmontagne.org

Emplois saisonniers

Après un début timide au début des années 1990 (première maison des saisonniers aux Ménuires en 1991), il existe désormais un vrai réseau de points d'accueil, de services et d'informations pour aider les saisonniers dans leurs démarches administratives et recherches d'emploi ou de logement, les conseiller sur leurs droits et les formations possibles. On en trouve la liste (à télécharger) sur : www.tourisme.gouv.fr/profession/metiers/maisons_saisonniers_2009.pdf
Ou encore, pour la région Rhône-Alpes, sur : www.questionsaison.fr/147-espaces-saisonniers.htm
À voir également, le site de l'Association pour le développement économique de la Haute-Durance à Briançon : www.adecohd.com
Enfin on peut consulter le centre régional d'information jeunesse Rhône-Alpes pour les jobs d'été et d'hiver, tandis que la direction du travail et de l'emploi peut aussi fournir diverses informations :
www.crijrhonealpes.fr
www.rhone-alpes.travail.gouv.fr

INFORMATIONS ET FORMATIONS

Zoom sur la pluriactivité

La spécificité des métiers de la montagne, qui impliquent en général travail saisonnier et pluriactivité, est aujourd'hui officiellement reconnue. Pour accroître la diversification des savoirs et la polyvalence des apprentissages, il existe désormais une vaste palette de formations, notamment « biquifiantes », à retrouver dans ces pages concoctées en collaboration avec l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) de Grenoble. Ces formations étant souvent sujettes à modifications (suite à divers réaménagements par l'Éducation nationale), l'Onisep met régulièrement à jour son site Internet (choisir Grenoble pour la région, puis cliquer sur Dossiers) qui propose des fiches individuelles par métier, regroupées par thématiques (sports et loisirs, pistes et remontées mécaniques, secourisme, élevage et environnement, tourisme et hôtellerie), assorties de quelques clips vidéo. Une quarantaine de fiches seront bientôt ajoutées, tandis qu'un nouveau guide mis à jour de la collection « Parcours » remplacera celui de 2006 qui n'est plus disponible. À découvrir également, un site Internet particulièrement utile : celui du centre de ressources interrégional alpin sur la pluriactivité et la saisonnalité. On y trouve toutes les informations juridiques et pratiques sur le sujet au fil d'un riche menu : actualités, guides pratiques, liens vers d'autres sites, lettres d'information, possibilité de poser des questions et de télécharger les actes de deux forums alpins sur ces thèmes. Dans ce domaine, la Maison du travail saisonnier organise, le 3 septembre 2010 au Cap d'Adge (Hérault), son septième forum de l'emploi et de la formation destiné à favoriser la rencontre entre employeurs de stations de sports d'hiver et chercheurs d'emploi (hôtellerie, restauration, agriculture, commerce et services).
www.onisep.fr
www.pluriactivite.org



Pascal Sauvage,
moniteur et directeur
de l'École de ski français (ESF)
de Morzine en hiver,
conducteur de travaux pour
une entreprise de BTP en été.
Photos : Christian Pedrotti.



Biquilification

Dix établissements scolaires préparent les élèves à leur future double vie en leur permettant de suivre des études en vue du bac (général, professionnel ou technique) tout en entamant une formation d'éducateur sportif ou de pisteur-secouriste, qu'ils peuvent ensuite poursuivre dans des structures spécifiques après avoir passé le test d'entrée du brevet d'État d'éducateur sportif (diplôme en passe d'être remplacé par un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, BPJEPS). Dans le domaine non sportif, les matières enseignées sont diverses (élevage, bâtiment, travaux publics, commerce, services, menuiserie, environnement, etc.). Ces établissements acceptent les candidatures d'élèves depuis la troisième jusqu'à la terminale, mais aussi les titulaires d'un niveau bac + 2. Le dossier scolaire est pris en compte et les admissions se font après des tests de sélection. Ces établissements et les options proposées sont détaillés dans la chronique de l'Onisep de Grenoble du 1^{er} mars 2010 (fiche téléchargeable sur le site Internet).

À lire aussi dans *L'Alpe*

Les métiers alpins liés au tourisme ont déjà fait l'objet de plusieurs articles dans des numéros précédents de la revue. À commencer par un « Alpes d'ailleurs » de Guy Martin-Ravel (auteur de la photographie page 47) sur les porteurs sherpas du Népal dans le numéro 1 (Gens de l'alpe). On peut aussi se reporter au numéro 2 (Franchir les Alpes) pour « Les soldats de la neige » passeurs de cols, mais aussi pour le percement du tunnel de Saint-Gothard au XIX^e siècle qui fut source d'emplois pour les Alpins. Dans le numéro 4 (Villégiature), on retrouvera « La grande saga de l'hôtellerie de montagne », Alexandre Seiler créateur d'hôtels à Zermatt, ou encore l'histoire de l'hôtel Cimaz en Maurienne, ainsi que l'épopée des guides suisses partis exporter leur savoir-faire dans les Rocheuses canadiennes. Sur les refuges et leurs gardiens, voir les articles de Nathalie Morelle dans le numéro 8 (Bestiaire) et le numéro 23 (Via Alpina). Dans le numéro 19 (Des sports et des jeux) un accompagnateur en montagne raconte pourquoi il s'agit du « plus beau métier du monde », tandis que deux restaurateurs étoilés d'altitude disent leur plaisir de travailler en montagne dans les numéros 38 (Qui va à la chasse) et 45 (Le petit train dans la montagne). N'oublions pas enfin un vieux métier alpin, celui de colporteur, sujet d'un article dans le numéro 17 (Économie) où on découvre aussi un métier peu connu, celui de tailleur de meules de moulin, et où il est en outre question de la pluriactivité alpine.



Guide menant une cordée vers le sommet en Vanoise (Savoie). Photo : Christian Pedrotti.

Fédérations sportives et syndicats

- Syndicat national des guides de montagne (Francin, Savoie). + 33 (0) 479 68 51 05, www.sngm.com
- Syndicat national des moniteurs de ski français (Meylan, Isère). + 33 (0) 476 90 67 36
- Syndicat international des moniteurs de ski (Albertville, Savoie). + 33 (0) 479 32 30 80
- Syndicat national des accompagnateurs en montagne (Chambéry, Savoie). + 33 (0) 479 70 20 42, www.lesaem.org
- Fédération française de ski (Annecy, Haute-Savoie). + 33 (0) 450 51 40 34, www.ffs.fr
- Fédération française de la montagne et de l'escalade (Paris). + 33 (0) 1 40 18 75 50, www.ffme.fr
- Syndicat national des brevetés d'État canoë-kayak et disciplines associées. www.snbeckda.com
- Fédération française de spéléologie (Lyon, Rhône). + 33 (0) 472 56 02 63, www.ffspeleo.fr
- Syndicat national des professionnels spéléo ou canyon. www.snpsc.org
- Fédération française de vol libre (Nice, Alpes-Maritimes). + 33 (0) 497 03 82 82, www.ffvl.fr
- Syndicat national des moniteurs de vol libre (Domène Isère). + 33 (0) 76 77 95 86, www.snmvl.com

Sportifs de haut niveau

Il existe à l'attention de ces sportifs désireux de rentrer dans la vie active un diplôme universitaire sport, commerces et services délivré par l'université de Nancy 2 (bac + 1). Bien d'autres formations peuvent aussi les accueillir dans les Alpes, comme l'Institut Sport et Management de Grenoble ou encore l'École supérieure de commerce de Chambéry. Renseignements auprès des directions départementales de la Jeunesse et des Sports. www.grenoble-em.com
www.esc-chambery.com/Formations-sport-.html

TROUVER SA VOIE

Les métiers des sports et des loisirs

Si le guide de haute montagne est une profession emblématique dans la sphère des métiers sportifs liés à cet univers, il existe bien d'autres voies moins exigeantes. Décrocher son diplôme de guide réclame en effet une formation d'au moins huit ans (à l'École nationale de ski et d'alpinisme, ENSA, à Chamonix). Il existe donc plusieurs brevets d'État d'éducateur sportif permettant de devenir accompagnateur en moyenne montagne (deux à trois ans), moniteur d'escalade, de ski (alpin ou nordique), de parapente, ou encore de canoë-kayak, de spéléologie et de tourisme équestre. Il faut aussi savoir qu'il existe des masters professionnels (niveau licence requis, soit bac + 3) aux universités de Grenoble et de Corte (Corse) préparant à des fonctions de cadre dans le tourisme sportif et la gestion.

www.ensa-chamonix.net
www.ffme.fr/formation

Tous les renseignements, adresses des établissements, diplômes, examens, etc. sont aussi accessibles sur le site du secrétariat d'État aux sports :

www.sports.gouv.fr/francais/metiers-et-formations

À voir également :

www.sportsdenature.gouv.fr

Ou encore le centre de formation de la Chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Alpes, une adresse à noter également pour d'autres activités (hôtellerie-restauration, tourisme, conseiller technique glisse, langues, etc.) : www.cret-cci.com

Pour des recherches d'emploi et de formations, le site de la fédération professionnelle des entreprises du sport et des loisirs :

www.filiersport.com

Ainsi que celui des métiers du sport, avec des fiches métier, des offres de formation, stages et emploi, et un espace librairie spécialisée :

www.metier-sport.com

Quelques autres sites à consulter pour des offres d'emploi ou de stages, des rubriques actualités et des informations générales sur le marché du sport :

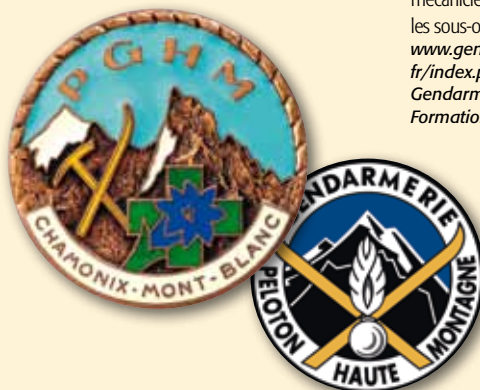
www.sportcarriere.com

www.sport-avenir.com

www.sportstrategies.com

L'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA) propose pour sa part des formations, stages et emplois, en encadrement sportif mais aussi pour les services et la restauration dans ses établissements :

www.ucpa-association.com



Médecine de montagne

Un cursus de deux ans destiné à former spécifiquement les médecins « alpins », que ce soit dans un cabinet de station, aux urgences ou dans le cadre du secours en montagne est organisé par les facultés de médecine de Grenoble et de Toulouse. Sous la houlette de médecins spécialisés dans ce domaine mais aussi de sauveteurs-guides (CRS et PGHM), cette spécialisation est sanctionnée par le diplôme inter-universitaire de médecine et d'urgence en montagne. www.secours-montagne.fr

Secours en montagne

Gendarme-secouriste : à l'école des sous-officiers de gendarmerie (concours d'entrée), on peut faire acte de candidature pour suivre des tests de compétence « montagne » organisés par le Centre national d'instruction de ski et d'alpinisme de la gendarmerie et qui se déroulent sur trois jours à Chamonix (épreuve écrite sur le milieu montagnard et épreuves physiques ; endurance, ski alpin, recherche de victimes d'avalanches et escalade). Selon les résultats, l'intéressé est orienté vers les unités de gendarmerie de montagne pour une formation spécifique.

Maître-chien d'avalanche

le sous-officier de gendarmerie doit passer au minimum deux ans dans une unité traditionnelle, ainsi qu'un examen d'aptitude technique et médicale, et être âgé de moins de 35 ans avant de pouvoir postuler à cette formation, qui se déroule à Gramat (Lot).

Pilote d'hélicoptère : si l'on peut passer des brevets professionnels civils, la voie royale (et gratuite...) consiste à entrer dans l'armée (terre, air ou marine). Il faut en effet plus de 3 000 heures de vol pour intégrer la sécurité civile ou la gendarmerie. La majorité des pilotes sont donc issus de l'armée. Quant aux mécaniciens, ils sont recrutés parmi les sous-officiers de gendarmerie. www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/index.php/re/sites/Gendarmerie/Presentation/Formation2/CNISAG

Apprendre l'accueil

À Autrans, dans le Vercors (Isère), l'Association pour la formation des ruraux aux activités du tourisme (AFRAT) propose une formation à l'accueil dans un établissement touristique. Sanctionnée par une certification, elle dure 987 heures dont 315 en entreprise. Une session par an, quinze personnes maximum. L'association propose également des formations pour accompagnateur en moyenne montagne et moniteur d'escalade, ainsi que divers stages complémentaires à ces métiers (secourisme, conduite d'animaux de bât, etc.).

+ 33 (0) 476 95 35 08

www.afrat.com/formations

Tourisme et hôtellerie

Avec le développement de l'agrotourisme et du tourisme vert, ce marché est en pleine expansion et, surtout, s'est diversifié, alliant divers types d'hébergement et de restauration pouvant concerner des agriculteurs (gîtes, centres de vacances, camping et repas à la ferme) à des fonctions d'animation nature ou patrimoine. Les formations sont généralistes et peuvent être préparées dans toute la France, mais la demande est forte en région de montagne, en hiver comme en été. Des emplois en majorité saisonniers qui requièrent de maîtriser les langues étrangères (en particulier l'anglais). À noter : l'institut des formations de la montagne et du tourisme, qui relève de la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, propose une formation aux adultes de plus de 24 ans, avec bac ou équivalent et trois ans d'expérience (tourisme ou services). Il en va de même à la CCI des Vosges et à l'institut de promotion de la montagne à Gérardmer.

www.groupeformation.fr/etablissements/ifmt.php

www.vosges.cci.fr/formations-aux-metiers-de-la-montagne

Le centre national de ressources du tourisme et du patrimoine rural propose des services documentaires et des dossiers thématiques. Pour la région Rhône-Alpes, il existe aussi un intéressant centre régional de ressources du développement rural.

www.source.asso.fr

www.crd.org

Aussi à voir, le fonds de formation de l'industrie hôtelière (FAFIH) et les centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (pour une spécialisation en tourisme vert et accueil en milieu rural).

www.fafih.com

www.portea.fr/formations.html

Gardien à l'intérieur du refuge de Rif Tort, à 2 240 mètres d'altitude sur le plateau d'Emparis (Oisans), face à la Meije et au Râteau qui se reflètent à l'envers sur la vitre.

Une profession qui requiert de multiples compétences.

Photo : Marc-Henri Julien.



GARDIENS DE REFUGE

Un diplôme alliant théorie et pratique

Garder fut d'abord une activité marginale sans autres qualifications que la passion pour la montagne et une adaptabilité à toute épreuve. Le gardien apprenait son métier par expérience avec pour seul bagage sa liberté d'entreprendre. Mais voilà dix ans que le syndicat des gardiens de refuge se mobilise pour professionnaliser l'activité et la protéger. Créée en 2004 en collaboration avec l'université de Toulouse-le-Mirail (antenne CETIA) et le ministère du Tourisme, cette formation est sanctionnée par un diplôme universitaire (équivalent à bac +2), tandis qu'une validation des acquis professionnels a été mise en place pour les gardiens déjà en exercice. La détention du diplôme est préconisée pour l'obtention d'un poste. Un comité de pilotage constitué du syndicat, du Club alpin, des parcs nationaux, des conseils généraux et régionaux et du ministère du Tourisme assure l'évolution de cette formation, qui se déroule alternativement dans les Pyrénées (à Foix) et dans le Vercors (à Autrans). Au programme, près de 600 heures de cours théoriques sur cinq mois : techniques d'accueil, langues, cuisine, hygiène, marketing, gestion, comptabilité, informatique, connaissance du milieu naturel, etc. En outre, deux stages pratiques plongent le futur gardien dans la réalité du métier, car il n'est pas facile de prendre la dimension de ce travail atypique. L'activité de gardien de refuge est référencée au registre des métiers depuis novembre 2009, un aboutissement pour les différents partenaires. Le diplôme ambitionne de devenir européen, à l'échelle de l'arc alpin. Prémisse de cette évolution, la formation a été reprise sur le versant espagnol des Pyrénées et est également programmée en Italie.

CAROLINE AUDIBERT

Syndicat national des gardiens de refuges et gîtes d'étape : refuge CAF de Maljasset, 04530 Saint-Paul-sur-Ubaye. + 33 (0) 492 84 34 04.

Centre universitaire de l'Ariège, CETIA Formation continue, 4 rue Raoul-Lafayette, 09000 Foix. + 33 (0) 561 02 19 74 ou 561 02 19 53.



Animation

Il existe divers diplômes : brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien (BAPAAT), en alternance (environ un an) ; brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPIEPS) en train de remplacer le brevet d'État dans ce domaine ; diplôme d'État des fonctions d'animation (DEFA), niveau bac + 2 ou expérience professionnelle, qui forme à la mise en place de projets d'animation et de développement rural ; BTS animation et gestion touristiques locales (AGTL) et DUT carrières sociales option animation ; licence pro (bac + 3) combinant théorie et stage. La fonction d'animateur du patrimoine requiert un niveau bac + 3 ou bac + 5 (histoire, histoire de l'art, architecture et médiation culturelle). Un chargé de développement touristique doit acquérir pour sa part un niveau allant de bac + 2 (BTS animation et gestion touristiques locales, éventuellement suivi d'une licence pro aménagement du territoire, urbanisme ou géographie) à bac + 4 ou 5 (diplômes universitaires ou masters pro, par exemple sur le développement international de l'offre touristique à l'université de Savoie). À voir aussi sur le portail du réseau Villes et Pays d'art et d'histoire, une page intitulée « comment devient-on guide conférencier ou animateur du patrimoine ? »

www.vpah.culture.fr

Havre pour les alpinistes, le vieux refuge de l'Aigle, accroché à 3 440 mètres d'altitude sur la Meije (massif des Écrins, Oisans), est gardé en été. Dans cette petite cabane historique, le gardien ne dispose que d'une minuscule alcôve... Photo : Sébastien Constant.

Gestion d'un gîte

S'il n'est exigé aucun diplôme pour cette activité, une formation dans le domaine de l'hôtellerie est une bonne base pour monter un projet. Avec un bac en poche, on peut préparer (avec les CFPPA) un certificat de spécialisation en tourisme vert, accueil et animation en milieu rural. Sinon, BTS hôtellerie-restauration (après un bac pro dans ces domaines), BTS (brevet de technicien supérieur agricole) services en espace rural ou encore licence pro hôtellerie et tourisme. Sur le site des gîtes de France, on peut télécharger un guide du créateur (« Obtenir le label Gîtes de France » dans la rubrique « En savoir plus »).

www.gites-de-france.com

Thermalisme

Au vu du nombre de stations thermales situées en zones montagneuses, on peut considérer qu'agent hydrothermal ou hydrothérapeute est un métier de montagne... bien qu'il n'existe aucune spécificité dans ce domaine, ni d'ailleurs de diplôme reconnu.



Soins aux thermes d'Amélie-les-Bains (Pyrénées). Photo : Franck Ardito.

Le recrutement privilégie les CAP esthétique-cosmétique et les diplômes dans les carrières sanitaires et sociales. L'institut de thermalisme de l'université de Bordeaux 2 propose désormais une licence pro option technologies et gestion des eaux de santé et un DU pratique des soins en hydrothérapie, tandis que certains Greta proposent également des formations dans cette branche. Il existe par ailleurs des organismes privés dans certains centres thermaux (Hécate à Vichy et Thalatherm à Gréoux-les-Bains). www.thermalisme.u-bordeaux2.fr www.hecate-formation.com www.formation-thalatherm.com



Le ballet des dameuses sur les pistes de L'Alpe d'Huez (Isère). Les stations de sports d'hiver offrent de nombreux emplois saisonniers pour l'entretien des pistes et le fonctionnement des remontées mécaniques. Photo : L. Salino, Alpe d'Huez Tourisme.

Où se former ?

En Savoie, le lycée des métiers de la montagne, à Saint-Michel-de-Maurienne (+ 33 (0) 479 56 50 42) ainsi que le lycée professionnel Ambroise Croizat, à Moûtiers (+ 33 (0) 479 24 21 77), préparent au CAP transport par câbles et remontées mécaniques. Pour le brevet national de pisteuse-secouriste, voir le centre de formation aux métiers de la montagne, à Thônes (+ 33 (0) 450 02 00 79) et les Greta. Mais le réseau des Greta étant en cours de réorganisation, mieux vaut attendre que la nouvelle carte d'implantation et de transfert des formations soit disponible sur le site. Autres pistes : le centre de formation de la Chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Alpes, l'ENSA à Chamonix, et l'association nationale des professionnels de la sécurité des piste (ANPS) à Chambéry (+ 33 (0) 479 33 95 66).
www.ac-grenoble.fr
www.cret-cci.com/formation_pisteuse_secouriste
www.anps.asso.fr

Nouveaux métiers

D'un haut niveau technique, le travail du nivoculteur consiste à gérer, piloter et entretenir les installations de neige artificielle qui équipent de nombreuses stations de ski. Le cordiste, lui, conjugue des savoir-faire du bâtiment à des techniques de travail en milieu vertical (travaux acrobatiques). Le lycée des métiers de la montagne de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), déjà spécialiste de la biquification, propose une formation continue, mi-théorique, mi-pratique sur le terrain, pour ces deux professions. Niveau requis : bac pro mécanique et un bon dossier scolaire pour nivoculteur ; CAP pour les cordistes.
www.lyceedesmetiersdelamontagne.org

SUR LA BONNE PISTE

Remontées mécaniques, entretien des pistes et secourisme

Ces métiers techniques exigeants et saisonniers, requièrent une aptitude à travailler en équipe et, souvent, des compétences complémentaires entre l'été et l'hiver. Les conducteurs (ou conductrices...) d'engins de damage doivent suivre des formations qualifiantes (il n'existe pas de diplôme), assurées par certains Greta et le syndicat national des téléphériques (SNTF). Devenir conducteur de remontées mécaniques nécessite au minimum un CAP (transports par câbles et remontées mécaniques) mais il est préférable d'avoir un bac pro en maintenance des équipements industriels ou en électrotechnique. Il existe aussi des formations de technicien d'exploitation et d'agent d'exploitation et de maintenance (AFPA Chambéry). Les technicien(ne)s de remontées mécaniques (électriciens, monteurs et chenillettes) peuvent être titulaires d'un CAP ou d'un bac pro en électrotechnique, voire d'un bac STI (sciences et technologies industrielles), d'un BTS (brevet de technicien supérieur) ou d'un DUT (diplôme universitaire de technologie) en génie électrotechnique. Les pisteurs-secouristes doivent avoir un brevet national dans cette spécialité (1^{er} degré, possibilité de préparer les 2^e et 3^e degré après deux ans d'expérience). Ils peuvent éventuellement faire une formation de maître-chien d'avalanche, accéder au poste de responsable des pistes avec beaucoup d'expérience et en acquérant des connaissances en gestion, droit, travaux publics, etc. Les secouristes, pour leur part, sont des gendarmes spécialisés (voir « secours en montagne » en page 61).

www.sntf.org
www.afpa.fr

L'association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches forme des spécialistes en dédouchement des avalanches (et servants d'engins avalancheurs) ainsi que des maîtres-chien d'avalanche :
www.anena.org

Vendeurs d'articles de sport

L'accès à ces métiers est large, depuis le CAP jusqu'au BTS ou au DUT, en passant par le bac pro commerce, les diplômes généralistes nécessitant souvent des formations complémentaires spécifiques pour répondre à la technicité du matériel d'alpinisme, de randonnée, de sports d'hiver, etc. Il existe aussi un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) animation et commercialisation des services sportifs à l'université de Montpellier 1 (bac + 2) et quelques licences pro (dont une sur la commercialisation des produits et services sportifs à l'université de Savoie).
Guide de l'université de Savoie :
 + 33 (0) 479 75 94 15,
www.univ-savoie.fr
offre-formation.univ-montp1.fr



Pisteuse-secouriste descendant un skieur accidenté sur un traîneau. Photo : Jean-Marc Blache.

Formation continue

Dans ce domaine, et dans le cadre de la pluriactivité, l'offre est importante pour les métiers de montagne, notamment dans les domaines de l'animation touristique et de la gestion de gîte qui peuvent représenter des activités complémentaires pour un accompagnateur ou un pisteuse. Il existe aussi dans certains cas une validation des acquis (avec un minimum de trois ans d'expérience). On peut se renseigner auprès des centres régionaux d'éducation populaire et de sport (CREPS), notamment en Rhône-Alpes, mais aussi des centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (notamment celui de Montmorot, dans le Jura), de l'AFRAT, de l'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et des Greta. Quant au centre national des commerces de sport (CNPC), il propose, notamment à Grenoble et à Pau, des formations de vendeur conseiller sport et de responsable de magasin (bac à bac + 2) et des formations courtes de conseiller technique ski. On trouve également sur son site des offres d'emploi.
www.intercariforef.org
www.creps-rhone-alpes.jeunesse-sports.fr
www.montmorot.educagri.fr/cfppa.html
www.afpa.fr
www.afrat.com
www.education.gouv.fr/cid255/carte-des-groupements-d-etablissements-publics-locaux-d-enseignement-greta.html
www.cnpc.fr